

Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

SURSIS CONCORDATAIRE - FIXATION DE L'ASSEMBLEE DES
CREANCIERS

1. Débitrice: **SUSHI-EXPERT SARL**, Chemin du Léman 11,
1031 MEX
2. Remarques: (art. 301)
LE COMMISSAIRE AU SURSIS : Jacques LAUBER, agent d'af-
fares breveté, Rue du Midi 4, 1002 LAUSANNE
Les créanciers sont convoqués en assemblée le vendredi
9 novembre 2012 à 8h. dans une salle du Tribunal d'arrondis-
sement de la Broye et du Nord vaudois, Rue des Moulins 8,
1401 Yverdon-les-Bains.
Les créanciers peuvent consulter les pièces durant les vingt
jours précédant l'assemblée des créanciers au bureau du com-
missaire au sursis Jacques LAUBER, agent d'affaires breveté,
Rue du Midi 4, à Lausanne, sur rendez-vous.
Le commissaire au sursis
J. LAUBER

Etude Jacques LAUBER
1002 Lausanne

00807203